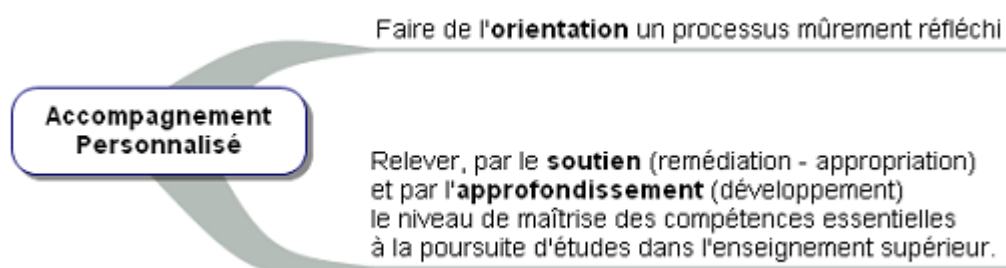


Guide des « bonnes pratiques » de l'accompagnement personnalisé en Lycée général et technologique

L'accompagnement personnalisé, une nouvelle démarche pédagogique au lycée général et technologique

Défini dans le bulletin officiel spécial n° 1 du 4 février 2010, l'accompagnement personnalisé concerne tous les élèves de la classe de seconde à celle de terminale. Il est obligatoire et intégré à l'horaire élève sur une base annualisée de 72 heures. Cette enveloppe annuelle doit être utilisée en fonction des choix pédagogiques de l'établissement et doit favoriser la constitution de groupes à effectifs réduits.

L'accompagnement personnalisé s'organise sur les trois années autour de trois activités principales qui sont déclinées selon les exigences de chaque classe.



	En seconde	En première	En terminale
Orientation	Explorer les séries (générales, technologiques et professionnelles), les voies de formation et les métiers. Impliquer de nombreux acteurs (enseignants, COPsy, CPE, professionnels, ...).	Post bac avec l'essentiel du travail d'information, permettre éventuellement les passerelles entre filières	Elaborer le projet d'insertion professionnelle ou d'orientation dans l'enseignement supérieur. Assurer le suivi de l'inscription de l'élève sur l'application Post-bac.
Soutien	Acquérir une meilleure organisation du travail et davantage d'autonomie. Développer la maîtrise de compétences transférables issues du palier 3 du socle commun de connaissances et de compétences.	Renforcer les apprentissages enseignés dans les disciplines fortes de la série mais aussi être capable de les réinvestir dans les autres matières.	Maîtriser les exigences méthodologiques de l'examen.

Approfondissement	Permettre aux élèves d'élargir leurs champs de connaissances et d'approfondir leurs méthodes de travail.	Approfondir les savoirs et les méthodes propres à la série choisie.	Approcher les méthodes, les démarches et les savoirs de l'enseignement supérieur.
-------------------	--	---	---

Les lignes directrices qui devraient guider toute mise en place de l'accompagnement personnalisé sont les suivantes :

- Une pratique « personnalisée », c'est-à-dire qui répond aux besoins des élèves ;
- Un apport méthodologique : un travail sur des compétences transversales à acquérir ou conforter au lycée ;
- La possibilité de soutien ponctuel pour consolider les bases essentielles des élèves connaissant des difficultés ;
- La possibilité d'approfondissement des compétences ou de certains enseignements pour les élèves dont les compétences travaillées sont déjà bien acquises ;
- Un travail sur l'orientation ;

Sommaire

✓ Les freins à lever face à l'AP	Page 3
✓ Questions à se poser pour la mise en place de l'AP	Page 3
✓ Pilotage de l'AP	Page 4
✓ Organisation Générale	Page 5
✓ Diagnostic	Page 8
✓ Contenu du travail en AP	Page 9
✓ Déroulement possible	Page 10
✓ Exemples de travail sur les compétences	Page 11
✓ Livret de suivi de l'accompagnement personnalisé	Page 20
✓ Ressources disponibles	Page 21
✓ Sommaire des annexes	Page 22
✓ Annexes	Page 24

Les freins à lever face à l'AP

De nombreuses réserves face à l'AP sont encore exprimées à la fois par les enseignants, les chefs d'établissements et les élèves.

Voici les plus communément rencontrées :

- « c'est difficile à mettre en place »
- « c'est gourmand en heures »
- « ça ne sert à rien »
- « je ne sais pas pratiquer cet enseignement »
- « on ne peut faire de l'accompagnement personnalisé avec 20 élèves »
- « du soutien ce serait mieux »
- « je n'ai pas les élèves en classe et ne les connais donc pas »
- « la concertation prend trop de temps »
- « cela n'a pas de rapport avec ce que l'on fait en classe »

Ce sont autant de frein à une mise en place efficace de l'AP. Une prise de conscience de ces objections est nécessaire pour trouver des réponses adaptées : pilotage de l'AP par le chef d'établissement, communication auprès des élèves, des familles, des enseignants, décision concertée de l'organisation, temps de concertation organisés, intégration des PP dans les équipes d'AP, coopération avec les équipes pédagogiques....

Un certain nombre de questions doivent donc être posées en amont de la mise en place de l'AP.

Questions à se poser pour la mise en place de l'AP

Voici une série de questions que l'équipe de direction et les enseignants pourront se poser au départ afin d'organiser au mieux l'accompagnement personnalisé et son pilotage :

- Comment sera organisée la réflexion autour de l'accompagnement personnalisé ? (en amont, en accompagnement, à chaque étape définie)
- Qui pilote le projet ? quelle équipe (direction, « référent professeur », autre...) ? Qui assurera la coordination ?
- Quels outils, au service du pilotage seront mis en place ? quelles informations ? quelles animations ? Quelles réunions, Quel calendrier ?...
- Comment sera mobilisée l'équipe éducative ?
- Comment seront rétribués les intervenants ? (heures postes, hsa/hse)
- Comment se fera la communication entre tous les acteurs ? Quels outils ?
- Comment organiser les séances d'AP : horaire/classe, barrettes de plusieurs classes...
- Comment organiser la concertation, les bilans... ?
- Quelle(s) formation(s) serait(ent) souhaitable(s) ?

Pilotage de l'AP

Pour que l'accompagnement personnalisé fonctionne efficacement, il semble indispensable qu'une coordination soit mise en place en amont, c'est-à-dire en fin d'année scolaire pour la rentrée suivante. Il sera bon pour cela de constituer un groupe de travail qui dessinera avec le chef d'établissement l'architecture et les attendus de l'accompagnement personnalisé dans l'établissement, choix qui devront être validés par le conseil pédagogique.

Ensuite, un réel travail de pilotage devra être mené tout au long de l'année.

Les tâches de coordination et pilotage à assurer sont notamment les suivantes :

Qui ?	Quoi ?	Précisions
Chef d'établissement	Choisir le mode d'organisation	Voir « organisations possibles » page suivante
	Définir les équipes	✓ L'AP ne doit pas être un ajustement de service ✓ Si possible partir d'un projet proposé par les enseignants ✓ En intégrant les professeurs principaux de chaque classe
	Intégrer l'AP dans les emplois du temps	✓ Prévoir des horaires pertinents : période de la semaine, de la journée, deux heures séparées, accès au CDI... ✓ Prévoir des salles pertinentes : proximité des salles utilisées par la barrette*, équipement des salles...
	Suivi	✓ Contrôle de la mise en place de l'AP par les équipes selon les choix opérés
Coordinateur de barrette**	Animation des concertations	✓ La concertation a pour objectif de déterminer les modalités de diagnostic, les types de groupe à constituer et les exercices / ateliers qui seront proposés à chaque groupe de besoin
	Gestion des groupes de besoin	✓ Dépouillement des évaluations diagnostiques ✓ Elaboration des groupes de besoin ✓ Organisation de la diffusion de l'information (groupes / salles) auprès des élèves et vie scolaire
	Lien travail de classe travail en AP	✓ Objectif : articuler au mieux le travail fait en AP et en classe pour que les difficultés ressenties en classe soient travaillées en AP et que les méthodes / compétences vues en AP soient reprises en cours. Pour cela un échange équipe d'AP / enseignants de la classe est nécessaire.

Organisation Générale

Différentes compositions et organisations possibles des équipes ayant en charge l'AP :

Mode d'organisation possible	Avantages	Inconvénients
Equipes de 4 enseignants sur une barrette de 2 classes (donc possibilité de faire 4 groupes de besoin)- Deux barrettes d'une heure. Groupes de besoin constitués par les enseignants	Vivier d'élèves suffisant pour constituer des groupes de besoin homogènes Coordination facilitée en raison du faible nombre d'enseignants en barrette Pour les mêmes raisons accès aux équipements spécialisés facilité (salles infos, CDI...) Effectif des groupes de besoin raisonnable	Faible diversité des disciplines représentées Coût important (144 h/année par classe)
Equipes de 3 enseignants par classe (donc possibilité de faire 3 groupes de besoin). Deux barrettes d'une heure. (2 heures profs peuvent être payées 1,2 heure pour tenir compte du calendrier réel sur moins de 36 semaines). 2 barrettes d'une heure. Groupes de besoin constitués par les enseignants	Bonne connaissance des élèves Diagnostic des besoins facilité Effectif des groupes de besoin réduit Coordination facilitée en raison du faible nombre d'enseignants en barrette	Vivier d'élèves insuffisant Faible diversité des disciplines représentées Coût important (140,4 h/année par classe avec minorations)
Equipes de 3 enseignants par classe ayant chacun en charge <u>une seule</u> heure par semaine (donc 3 ateliers proposés aux élèves qui doivent en choisir 2) Groupes de besoin constitués par inscription des élèves avec validation du coordinateur.	Implication important des élèves dans le choix des ateliers ; Assez peu consommateur en heure (108 heures par classe) Bonne connaissance des élèves	Rotation trop importante des ateliers (chaque atelier ne dispose que d'une heure par semaine) Vivier d'élèves insuffisant Faible diversité des disciplines représentées Choix des ateliers par les élèves qui n'est pas toujours pertinent. Effectifs difficilement prévisibles, pouvant être lourds.

Quels avantages à impliquer les PP dans l'AP ?

- Pour les élèves : sentir que l'AP est « reconnu » et mis en œuvre par un acteur clé de sa scolarité ; sentir le suivi de ce qui se fait en AP.
- Pour les PP : avoir l'occasion d'un contact différent avec des élèves de la classe qu'il a en charge ; Meilleures coordination et efficacité possibles du travail sur l'orientation.
- Pour le déroulement de l'AP : faciliter de nombreux diagnostics par une meilleure connaissance des élèves ; prolongement facilité de ce qui est fait en AP ; cadrage plus facile des élèves (suivi des absences notamment); efficacité accrue du travail sur l'orientation.

Equipes de 6 enseignants sur une barrette de 3 classes (donc possibilité de faire 6 groupes de besoin)- Deux barrettes d'une heure.	Vivier d'élèves très nombreux pour constituer des groupes de besoin homogènes Forte diversité des disciplines représentées Effectif des groupes de besoin raisonnable	Coordination et constitution des groupes très difficile en raison du grand nombre d'élèves. Forte rotation des élèves face aux enseignants donc connaissance limitée des élèves Accès aux équipements spécifiques difficiles en raison du grand nombre de groupe sur un même horaire Coût important (144 h/classe)
---	---	---

- Au sein des équipes d'enseignants il serait souhaitable que :
 - o Les professeurs principaux soient intégrés (voir encadré ci-contre)
 - o Le nombre d'enseignant n'ayant aucun des élèves en cours soit limité au maximum ;
 - o Chaque enseignant ait en charge 2 heures d'AP par semaine pour une même barrette. Si un enseignant ne devait avoir qu'1 h d'AP sur l'année, il aura alors 2 h sur un semestre ;
- Il serait souhaitable que les 2 heures d'AP hebdomadaires soient dissociées dans l'emploi du temps des élèves et placées de préférence à des heures propices à la concentration (avant 16 heures).

- Chaque groupe d'enseignant prévoira le mode de fonctionnement de la barrette, notamment sa coordination (la coordination peut être assurée à tour de rôle par chaque enseignant de l'équipe). Le rôle du coordinateur est entre autre d'élaborer les groupes ; transmettre l'information aux élèves/CPE/collègues ; s'assurer que chacun a accès aux docs nécessaires ; s'assurer de la disponibilité des salles nécessaires...
- Un créneau par semaine pourra être prévu pour permettre de travailler avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative (COPsy, infirmière, chefs d'établissement, CPE, professeurs documentaliste, chef des travaux...)

Une organisation possible en première et terminale

Modalités d'organisation :

- Barrettes des classes d'une même filière
- 2 barrettes d'une heure.
- Enseignants :
 - ✓ En ES : intervention d'enseignants de Math, Histoire- Géo et SES (et Français en 1^{ère}).
 - ✓ En S : intervention d'enseignants de Math, physique, SVT (et Français en 1^{ère}).
 - ✓ En L : intervention d'enseignants de Philosophie, Histoire Géo ou lettres et langues
 - ✓ En STMG : intervention d'enseignants de disciplines technologiques et Math (et Français en 1^{ère}).
 - ✓ En STI2D : intervention d'enseignants de disciplines technologiques, Math et Physiques (et Français en 1^{ère}).

Cette organisation donne la possibilité de constituer une équipe d'AP suffisante pour permettre de faire des groupes réduits (20 élèves maximum) ; Cela laisse aussi la possibilité d'intégrer les enseignants des épreuves anticipées.

	Contenus
Première	- Le travail en orientation est primordial en première : • Travail avec les élèves en difficulté dans la filière, information sur les possibilités de passerelle et accompagnement • Recherche d'informations sur les filières post-bac • Présentation d'APB - Les élèves participent par roulement de 3 à 4 semaines <u>et en fonction de leurs besoins</u> à des ateliers de méthodologie disciplinaire en vue d'une préparation aux examens anticipés et pour travailler les exigences de la filière.

Terminale	- Les élèves participent par roulement de 3 à 4 semaines <u>et en fonction de leurs besoins</u> à des ateliers de méthodologie disciplinaire en vue d'une préparation à l'examen et/ou aux exigences des études supérieures - Le travail sur l'orientation et sur le futur projet professionnel de l'élève devra être commencé dès le début de l'année pour que les inscriptions post bac de janvier se fassent dans les meilleures conditions. Le travail sur l'orientation sera poursuivi au troisième trimestre pour accompagner les élèves dans le classement de leurs vœux.
-----------	---

Voir aussi présentation de l'organisation au Lycée Camille Claudel de Digoin pour les classes de seconde, première, terminale [\(annexe 1\)](#).

Diagnostic

Le diagnostic a pour objectif de cerner les besoins différents besoins des élèves de manière à constituer des groupes d'AP les plus homogènes possibles.

Le diagnostic peut se pratiquer au début d'année ou au cours de l'année. En fonction du moment de l'année et de l'objectif visé, le diagnostic pourra être plus général ou plus restreint et ciblé.

Différents outils de diagnostic possibles :

Outil	Objectifs	Utilisation des informations
Entretien personnalisé d'accueil (<i>voir exemple du Lycée Pontus annexe 2</i>)	Accueillir l'élève de manière individuelle Détecter ses craintes à l'entrée au lycée Prendre connaissance de son projet	Ne constitue pas à lui seul un outil de diagnostic. Sera utile au professeur principal et au démarrage des séquences d'AP
Livret d'accueil avec questionnaire à remplir (<i>voir ex livret du CIO de Vernon annexe 3 et lycée du Dauphiné Grenoble annexe 4</i>)	Recueillir des informations sur le parcours et les pratiques scolaires de l'élève telles qu'il les perçoit. Détecter ses craintes à l'entrée au lycée Prendre connaissance de son projet	Ne constitue pas à lui seul un outil de diagnostic. Sera utile au professeur principal et au démarrage des séquences d'AP
Livret personnel de compétence, palier 3 (<i>voir le LPC annexe 5</i>)	Connaître avec précision les compétences acquises par l'élève à la fin de la scolarité obligatoire	Permet de déceler des besoins sur un certain nombre de compétences afin d'envisager des groupes de remédiation. Cela demande un partage du travail d'analyse des livrets (accessibles en ligne) entre les enseignants d'AP
Dossier scolaire de l'élève (bulletins, résultats au brevet)	Acquérir des informations sur l'élève (résultats, comportement, motivation, capacités d'analyse, aisance à l'oral...)	Ne constitue pas à lui seul un outil de diagnostic. Sera utile à l'équipe d'AP pour constituer les premiers groupes de besoin.
Evaluation diagnostique de début d'année (<i>voir ex du lycée Pontus annexe 6</i>)	Connaître les besoins des élèves sur des compétences ciblées choisies par les enseignants	Sera utile à l'équipe d'AP pour constituer les groupes de besoin.
Evaluation diagnostique ponctuelle propre à chaque compétence (<i>voir différents exemples dans la suite du livret</i>)	Connaître les besoins des élèves sur une compétence ciblée choisie par les enseignants à un moment de l'année	Sera utile à l'équipe d'AP pour constituer les groupes de besoin.
Observation par l'équipe pédagogique (<i>voir un exemple au lycée professionnel E. Gauthey annexe 7</i>)	Connaître, pour une compétence donnée, les forces et faiblesses des élèves relevées par les enseignants qui auront été sollicités par l'équipe	Les informations seront remontées au PP ou à l'équipe d'AP qui pourra constituer des groupes de besoin.
Evaluations d'entrée en seconde	Connaître les forces et faiblesses des élèves dans quelques disciplines	La synthèse des résultats aux différentes évaluations peut permettre de déceler des besoins sur des compétences transversales

Remarque :

Pour impliquer les élèves dans le dispositif d'AP, il est ponctuellement envisageable de solliciter l'avis des élèves sur les besoins qu'ils ressentent. L'élève est alors à l'origine du diagnostic. Cela

9/23

peut permettre, en cours ou en fin d'année, de retravailler des compétences pour un nombre plus restreint d'élèves.

Contenu du travail en AP

Pour chaque compétence, des groupes de besoins seront définis au cours d'un diagnostic et le travail fait sera adapté à chaque groupe.

1. **Donner du sens** à ses apprentissages scolaires ;
2. **S'organiser** : s'organiser dans son travail personnel, organiser un travail de groupe, organiser une action ;
3. **S'approprier les connaissances et les réinvestir** : apprendre une leçon, comprendre les consignes, trier les informations, approfondir un cours, se forger une culture, découvrir la lecture de la presse ;
4. **Mettre en œuvre une recherche documentaire** : rechercher, sélectionner et utiliser des informations ;
5. **Traiter l'information et ses connaissances** : synthétiser, résumer, argumenter, mettre en place une démarche expérimentale ;
6. **S'exprimer à l'oral** : adopter des postures et un registre de langue adapté, prendre la parole en langues étrangères, réussir une communication orale avec supports ;
7. **Travailler son projet d'orientation** (tout au long de l'année scolaire et en respectant les contraintes de calendrier de l'orientation).

De nombreuses compétences peuvent ainsi constituer une préparation aux TPE de Première.

L'utilisation des TIC accompagne le travail sur les différentes compétences.

Un certain nombre de compétences peuvent être travaillées ou réinvesties à l'occasion de la réalisation de « projets » : *un exposé, la préparation-réalisation d'un débat, une exposition, la participation à un concours, la réalisation d'une maquette, la découverte de culture étrangère, ...*

Attention : en aucun cas l'AP ne doit se résumer à l'activité « je fais un exposé » ! Il importe de bien définir quelles compétences seront mobilisées au travers du projet, pour éventuellement prévoir de les travailler indépendamment du projet avec des exercices spécifiques sur certaines séances

Déroulement possible

L'année sera divisée en périodes au cours desquelles différentes « compétences » (ou aptitudes, savoir-faire ...) pourront être travaillées en fonction des besoins propres aux classes en charge :

Nombre de séances (1h)	Compétence travaillée	
2 séances	Concertations : mise au point du fonctionnement de la barrette, répartition des tâches, élaboration d'un planning prévisionnel...	
18 séances (y compris concertations)	1^{ère} séance : Présentation de ce que sera l'AP en seconde et de ce qui le différencie des autres dispositifs d'aide et soutien (AED, stages de vacances) Pour laisser le temps de découvrir les élèves et diagnostiquer leurs besoins, possibilité de travailler sur Le sens de l'école. Pas de groupe de besoin. Tous les élèves suivent les mêmes séquences. Ensuite, le travail sera différent en fonction du degré de difficulté diagnostiqué chez les élèves par les enseignants lors des premiers cours.	
	Pour les élèves rencontrant des difficultés d'adaptation à la seconde : Organiser son travail Apprendre sa leçon	Pour les autres élèves : Travail des compétences méthodologiques ciblées parmi les listes. Pour rester dans l'esprit des premières compétences par exemple : Travailler en groupe Comprendre les consignes Développer des outils de révision (schémas, fiches...) Approfondir un cours Se forger une culture Prendre des notes
1 séance	Concertation : dernière mise au point des modalités de l'orientation	
4 séances	Information à l'orientation : Peut se faire en classe entière ou plus sous forme de forum, rencontres avec professionnels, équipes pédagogiques, ou anciens élèves...	
8 séances	En fonction des difficultés propres aux élèves des classes prises en charge, les enseignants constituent des groupes de besoins et choisissent les compétences qui seront travaillées. Tous les élèves de la barrette ne travailleront pas forcément la même compétence si cela semble pertinent. - Comprendre les consignes - S'exprimer à orale (y compris en langue) - Argumenter - Sélectionner / trier de l'information - Analyser - résumer - Synthétiser	
7 séances (avt conseils 2 nd trim)	Travail individuel sur l'orientation. Les groupes peuvent être constitués en fonction de l'avancement de chaque élève sur son projet d'orientation. Les COP seront associées à cette phase, ainsi que les CPE par exemple pour les élèves « décrocheurs ».	
18 séances (y compris concertations)	Les enseignants constituent des groupes de besoins et choisissent les compétences qui seront travaillées (cf période précédant le travail sur l'orientation). Cette période est particulièrement propice à la réalisation d'un projet (voir remarque ci-dessous) et au réinvestissement de certaines compétences déjà travaillées	
1 séance	Bilan	

Exemple d'organisation plus précis au lycée Henri Parriat de Montceau les Mines ([annexe 8](#))_{1/23}

Exemples de travail sur les compétences

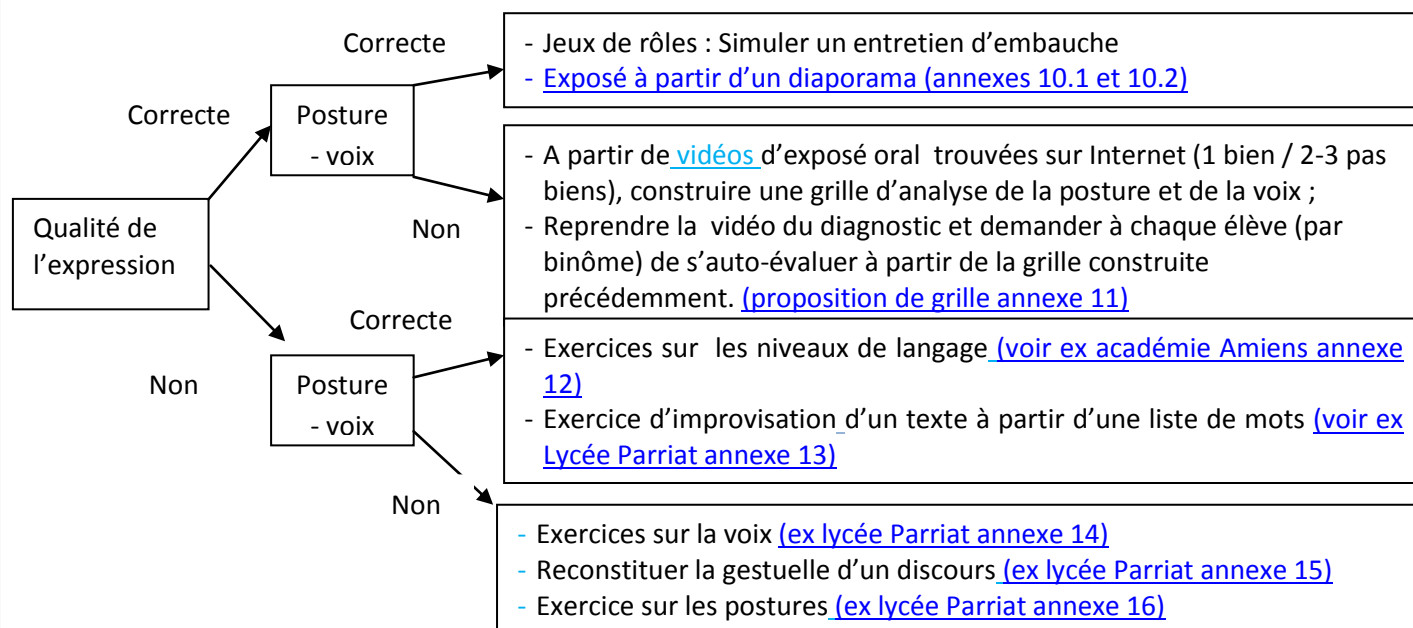
Communiquer à l'oral

1ère étape : diagnostic pour identifier les besoins des élèves

A partir d'une carte postale (tirée au sort) représentant une capitale (comportant photos + 3 indices sur le lieu), l'élève doit parler de ses vacances fictives, pendant 2 minutes. Temps de préparation à définir. L'élève pourra être filmé. [Grille d'évaluation \(annexe 9\)](#) complétée par l'enseignant.

⇒ **Constitution des groupes à partir du diagnostic**

2ème étape : activités différenciées en fonction des groupes : exemples



Voir aussi exemple du diagnostic du Lycée Camille Claudel de Digoïn [\(annexe 17\)](#)

Le sens de l'école

Pour cette thématique aucun diagnostic ne semble nécessaire puisqu'elle concerne de la même façon les élèves.

1ère séance : à partir de [deux vidéos](#) (« Mon défi pour l'éducation » et « Sichuan, les étudiants face aux examens ») recenser les difficultés d'accès à l'éducation (et aux études) à travers le monde et l'importance que « l'école » représente pour les populations concernées. Des articles [\(annexe 18\)](#) sur ce même thème peuvent venir compléter la réflexion.

2ème séance : Echange autour de la question : Est-ce que la problématique de l'école vue au travers des films se pose dans les mêmes termes pour nous ?

Objectif : commencer à discuter autour de ce qu'apportent les études.

3ème séance : Activités autour de l'utilisation des différentes matières (Français, Histoire Géo, math, sciences...) dans la vie de tous les jours [\(ex lycée Parriat annexe 19\)](#) et/ou travail sur l'histoire de l'école en France [\(ex lycée Parriat annexe 20\)](#).

4ème séance : Préparation d'un débat autour d'une « école autrement », « idéale », « rêvée » et de son efficacité éventuelle... l'idée étant de pointer l'utilité d'un enseignement diversifié.

5ème séance : débat

Comprendre les consignes

1ère étape : sensibiliser à l'importance des consignes et diagnostiquer pour identifier les besoins des élèves.

Comprendre les consignes fait partie des compétences qui, mal ou pas maîtrisées, peuvent constituer des freins réels à l'apprentissage. En effet, il est parfois difficile de diagnostiquer une compétence non acquise si le problème rencontré par l'élève se situe en amont. La mauvaise compréhension des consignes fait alors écran et empêche tout diagnostic pertinent. Au début de l'année scolaire, lors des premières séances d'AP, un exercice ludique ([annexe 21](#)) peut permettre de sensibiliser à l'importance de la lecture de consigne et par là de diagnostiquer les difficultés rencontrées par les élèves.

Dès lors, il est possible de réaliser des exercices de remédiation

2ème étape : exemples d'activités

Début
de l'atelier

Identifier avec les élèves les verbes les plus couramment utilisés dans les consignes : le travail de recensement et d'explicitation peut se faire à l'oral et sous la forme d'un échange entre l'enseignant et les élèves et entre les élèves du groupe. Il conviendrait de classer les verbes par ordre de difficulté : relever - définir - caractériser - justifier - expliquer



Un premier niveau d'exercice de remédiation pourrait prendre la forme d'une reformulation des consignes à partir des réponses ([annexe 22](#)).

Néanmoins, cet exercice est artificiel et il est nécessaire d'éprouver rapidement la maîtrise de cette compétence par des mises en situation. Pour cela, à partir de documents divers, on peut soumettre des questionnaires utilisant les verbes de consignes ([annexe 23](#)) identifiés en début d'atelier.



Fin
de l'atelier

Evaluer l'acquisition de la compétence lors des devoirs en classe.

Trier et sélectionner les informations

1ère étape : diagnostic pour identifier les besoins des élèves.

Cette compétence fait partie des compétences centrales que l'on demande aux élèves de maîtriser en entrant au lycée. Au début de l'année scolaire, lors des premières séances d'AP, une évaluation diagnostique devrait comporter des activités qui ciblent cette compétence ([annexe 24](#)).

Les critères d'évaluation pourront être de 2 ordres :

- capacité à trier les informations utiles dans une masse non hiérarchisée de données (de natures diverses)
- capacité à sélectionner les informations utiles en fonction des questions qui ont été posées (cela rejoint alors le travail sur les consignes)

Dès lors, il est possible de constituer les groupes de besoin

2ème étape : activités différenciées en fonction des groupes : exemple

Début
de l'atelier

Lecture orale de textes courts et repérage des informations essentielles par l'ensemble du groupe (tableau à deux colonnes qui distinguerait les informations importantes des autres)
Passage à l'écrit avec un exercice de tri et sélection d'informations ([annexe 25](#))



Compléter un organigramme à partir d'un document en apportant d'abord quelques informations puis progressivement en laissant l'élève compléter l'ensemble de l'organigramme ([annexes 26.1 et 26.2](#)).
Multiplier les exercices de remédiation pour consolider la compétence en diversifiant de plus en plus les documents supports (graphique, tableau, texte).



Fin
de l'atelier

Evaluer l'acquisition de la compétence par des exercices fondés sur des documents de natures diverses que l'on peut croiser.

Organiser un travail en groupe

Pour cette compétence aucun diagnostic spécifique ne semble nécessaire : elle concerne, au choix des enseignants tous les élèves ou seulement ceux qui n'ont pas de problèmes sur une autre compétence travaillée et pour lesquels il s'agira d'un approfondissement en vue notamment des TPE de première.

Scénario : Il va s'agir, sur une tâche assez courte, de mettre les élèves en situation de devoir travailler en groupe (3 ou 4) et de se poser les questions sur la meilleure organisation possible, les étapes nécessaires...Durée : 4 à 5 séances (heures)

1^{ère} étape : Observation critique de l'organisation du travail en groupe

- Constituer les groupes et distribuer les consignes. L'objectif : réaliser en groupe une tâche (synthèse de documents écrits, recherche et compilation d'informations, résumés de chapitres...) et le délai : deux ou trois séances/heures) ;

- Les élèves réfléchissent alors à l'organisation de leur travail pour les séances à venir (25 min).

- Pendant ce temps de concertation chaque groupe sera observé selon des critères définis dans une grille ([annexe 27](#)) mais dont le groupe n'a pas connaissance au départ : quelles sont les questions qui se sont posées, qui pose les questions d'organisation, qui prend les décisions, y-a-t-il débat, tout le monde est-il intégré dans le travail à faire, des notes sont-elles prises ?

Différentes modalités sont possibles :

- ∞ soit un des élèves du groupe est désigné pour observer ses camarades et compléter la grille (il faut alors 4 élèves dans le groupe et l'un ne participe pas aux débats).
- ∞ soit une équipe travaille pendant que l'autre l'observe et l'on inverse ensuite (il faut alors un nombre pair d'équipes, plus de temps et surtout les équipes du deuxième temps connaissent les critères d'observation lorsque c'est leur tour)
- ∞ soit les équipes travaillent et seul l'enseignant observe. Il posera ensuite les questions de la grille aux groupes

- Une mise en commun permet ensuite de souligner les points positifs et négatifs de la concertation de chaque groupe et de dresser des lignes de conduite du travail en groupe et élaborer un planning ([annexe 28](#)) document à distribuer et qui devra être complété pour la prochaine fois.

2^{ème} étape : travail de groupe

Pendant deux séances, les élèves font le travail demandé. Il peut être possible de leur demander de terminer en dehors des heures d'AP. Pendant ce temps, l'enseignant observe le rôle de chacun, en note les lacunes et points positifs.

Le travail est alors ramassé ainsi que le document complété des modalités et contenu de la préparation. L'enseignant contrôlera le respect des consignes et de la feuille de préparation. Le contenu compte moins que la méthode.

3^{ème} étape : Bilan (1 ou 2 séances)

- par les élèves et l'enseignant : quelles ont été les difficultés, lacunes ? Points positifs ? Comment gagner en efficacité ?

- lecture (ou réalisation en commun) d'un document récapitulant les lignes à suivre et difficultés / écueils à éviter pour réussir un travail de groupe ; ([voir exemple lycée Montceau 2012 annexe 29](#))

- S'il reste assez de temps il peut être utile de leur présenter (et faire utiliser) des outils de travail coopératif en ligne, comme par exemple Google Drive [annexe 30](#) ou l'ENT du lycée s'il n'est pas encore connu pour cela.

Organiser son travail personnel

1ère étape : diagnostic pour identifier les besoins des élèves

L'équipe pédagogique observe les élèves pendant les premières semaines de cours et identifie ceux qui oublient régulièrement leur matériel ou ne réalisent pas le travail à faire à la maison.

2ème étape : Travaux proposés

1^{ère} séance et 2^{ème} séance : L'élève va construire le planning de sa semaine en identifiant les différents temps (cours, repas, transport, activités extrascolaires et travail personnel). Il s'agit ensuite d'évaluer la proportion des différents temps. L'objectif est d'amener l'élève à équilibrer son temps personnel et son temps de travail de manière à pouvoir réaliser tout son travail scolaire ([annexe 31](#)).

Cette séance peut être l'occasion d'utiliser les TIC pour représenter graphiquement la répartition entre les différents temps.

Préparation de la 3^{ème} séance : Pendant deux semaines, l'élève va noter sur un planning le temps passé, chaque jour, à réaliser les travaux demandés dans chaque matière, en précisant la nature du travail (exercices, leçon, DM...) .Parallèlement, les enseignants évalueront le temps nécessaire pour la réalisation des travaux demandés. ([annexe 32](#))

3^{ème} séance : L'élève va analyser les écarts entre son travail personnel et celui estimé par les enseignants.

L'élève sera donc en mesure d'identifier avec précision le temps de travail personnel nécessaire dans chacune des disciplines.

4^{ème} séance : Au regard des analyses effectuées lors de la 2^{ème} séance, l'élève sera en mesure de modifier son planning de la semaine pour prévoir suffisamment de temps pour réaliser l'ensemble de son travail scolaire.

Remarque : Avec les élèves qui oublient régulièrement leur matériel scolaire, un travail spécifique peut être mené. Il s'agit par exemple de leur faire lister tout le matériel nécessaire dans chacune des disciplines.

Apprendre sa leçon

1ère étape : diagnostic pour identifier les besoins des élèves

Scénario : « Vous avez été absent et au retour on vous demande d'apprendre le cours du livre en vue d'une restitution écrite. En une demi-heure apprenez le cours qui vous est donné avec sa synthèse. Puis restituez ce que vous avez appris ».

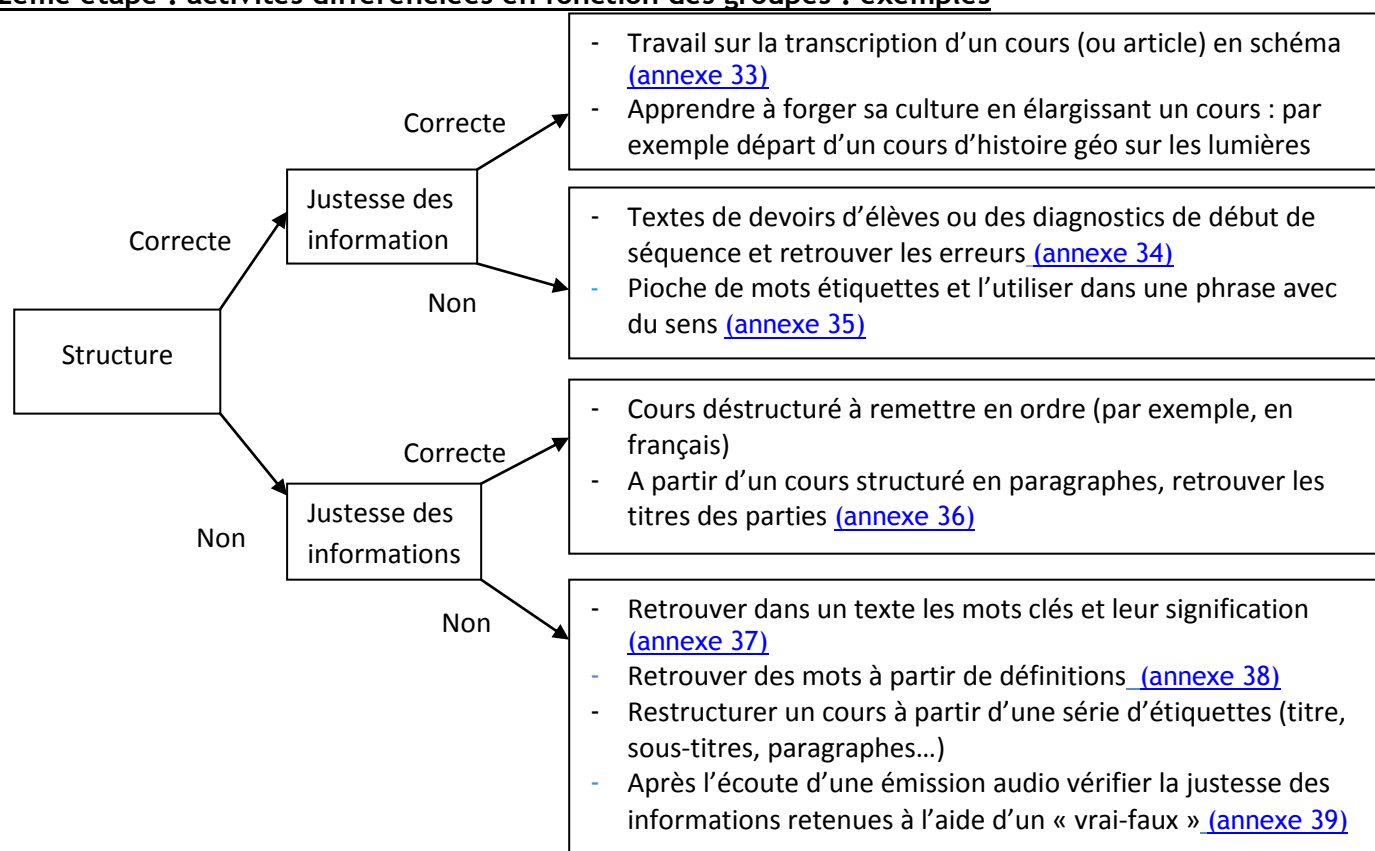
Cours remis : Cours d'Histoire Géo de collège + un résumé : « l'essentiel »

Pendant la phase d'apprentissage on peut déjà regarder pour chaque élève : lisent-ils tout, prennent-ils des notes, ont-ils repéré la synthèse, le plan.

Evaluation selon grille déjà utilisée : capacité à retenir (justesse, exhaustivité) / structurer l'information OU diagnostic réalisé par les enseignants de la classe après quelques semaines de cours.

⇒ Constitution des groupes à partir du diagnostic

2ème étape : activités différenciées en fonction des groupes : exemples



Voir aussi exemple du diagnostic du Lycée Camille Claudel de Digoin ([annexe 40](#))

Réussir une recherche documentaire

Pour cette compétence aucun diagnostic spécifique ne semble nécessaire. Les difficultés relatives à cette compétence ne sont bien sûr pas les mêmes pour tous les élèves, mais il semble profitable que les élèves ayant moins d'aisance fassent ici équipe avec les autres.

Scénario : Les élèves devront procéder aux recherches et au tri de l'information dans le but de réaliser un exposé. Il s'agira de leur faire prendre conscience des méthodes à adopter pour être le plus efficace, pertinent et exhaustif possible dans ce travail.

La réalisation de la synthèse et la présentation orale pourront ensuite donner lieu à un travail sur d'autres compétences. **Durée :** 4 à 5 séances (heures)

1^{ère} étape : Cerner le sujet

- Si l'équipement le permet, les élèves peuvent travailler seuls. Sinon, constituer des binômes de travail (ou trinôme mais la coordination est alors plus difficile).
- Choix par les élèves de leur sujet ([annexe 41](#)).
- Dresser une liste ensemble des différentes étapes nécessaires à la réalisation d'une recherche (cerner le sujet, rechercher de l'information, trier et sélectionner l'information). Souligner que chaque phase nécessite de la méthode.
- Travail autour de « Cerner le sujet » ([annexe 42](#))

2^{ème} étape : Travail de recherche

- Pendant deux séances (deux heures) les élèves devront faire leurs recherches. Il s'agira alors de vérifier la méthode adoptée et les mots clés utilisés. Cette recherche peut se faire sur BCDI (voir alors avec les collègues du CDI pour la méthodologie) ou sur internet.
- Dans les deux cas, il faudra auparavant avoir souligné les quelques règles à respecter au cours de la recherche ⇒ Exemple, pour l'Internet, lecture de la fiche « faire des recherches sur internet » ([annexe 43](#)).
- Penser à exiger d'eux de trouver suffisamment de sources pour pouvoir ensuite les trier (au moins 5 sources)

3^{ème} étape : Tri-sélection de l'information

- Il va s'agir pour les élèves de hiérarchiser l'information en fonction de sa fiabilité, sa pertinence, pour ne retenir que celle qui sera vraiment utile.
- Pour cette phase, ils pourront remplir une grille d'analyse de l'information ([annexe 44](#))

4^{ème} étape : Bilan

Récapituler les étapes d'une recherche, les clés de son efficacité.

Souligner que les outils doivent peu à peu être intégrés et ne seront ensuite plus utilisés de façon aussi formelle. Les différentes étapes devront se faire ensuite par automatisme.

Voir aussi exemple d'activités du Lycée Camille Claudel de Digoin ([annexe 45.1 à 45.6](#))

Travailler son projet d'orientation

Objectif : Amener progressivement l'élève à affiner son projet d'orientation en vue de choisir la filière qui lui est la plus adaptée. Pour cela, faire prendre conscience à l'élève qu'il n'est plus totalement dans le rêve « quand je serai grand... », qu'il doit s'ouvrir à la grande diversité des métiers et prendre en compte ses propres aptitudes.

Le travail sur l'orientation se fait à différentes périodes de l'année, au maximum et lien avec les professeurs principaux et les conseillères d'orientation.

Exemple :

Période 1 : Découvrir des métiers et des filières – 4 à 5 séances

Au moment des premiers conseils de classe – fin novembre - début décembre

- Participation à un forum des métiers. Exemple : les élèves doivent rencontrer trois professionnels (1 choisi par eux, 2 autres désignés par les enseignants d'AP et les PP). Une fiche métier ([annexe 46](#)) sera à compléter pour chacun ;
- exploitation du forum : par exemple présentation orale par 8/10 élèves de ce qu'ils ont retenu d'un des 3 métiers (à diversifier au maximum), et argumentation (avec tous) autour de : ce qui m'attire / me plairait ou non dans ce métier. Travail sur les critères de choix d'un métier.
- présentation des ressources disponibles pour l'information sur les métiers. Peut se faire avec les collègues du CDI et les COPsy.
- présentation des différentes filières d'études post bac : par exemple à l'aide de Quizz / idées reçues / documents de l'Onisep ([annexes 47.1 à 47.4](#))
- Présentation des différentes filières au lycée (y compris les filières plus « rares »). Travail sur les matières enseignées, leur poids horaire et les coefficients au bac. A commencer à confronter au souhait de l'élève, son intérêt pour les matières, ses résultats. Différents diaporama peuvent se trouver sur internet. Un guide Onisep lycéen pour l'entrée en première peut aussi être utilisé (disponible sur le site de l'Onisep)

Période 2 : Travail sur le projet personnel d'orientation – 5 séances

Avant les seconds conseils de classe – février - mars

Diagnostic des besoins par questionnement des élèves en amont ([annexe 48](#)) sur l'avancement de leur projet (faire participer les professeurs principaux à cette phase).

Constitution de groupes de besoins : l'élève a déjà une idée du métier qu'il veut faire / du domaine dans lequel il veut travailler/ n'a pas d'idée. Travail différencié ([annexe 49](#)) en fonction de l'avancement du projet de l'élève. Il est essentiel d'intégrer les conseillères d'orientation psychologues et les collègues du CDI à ce travail.

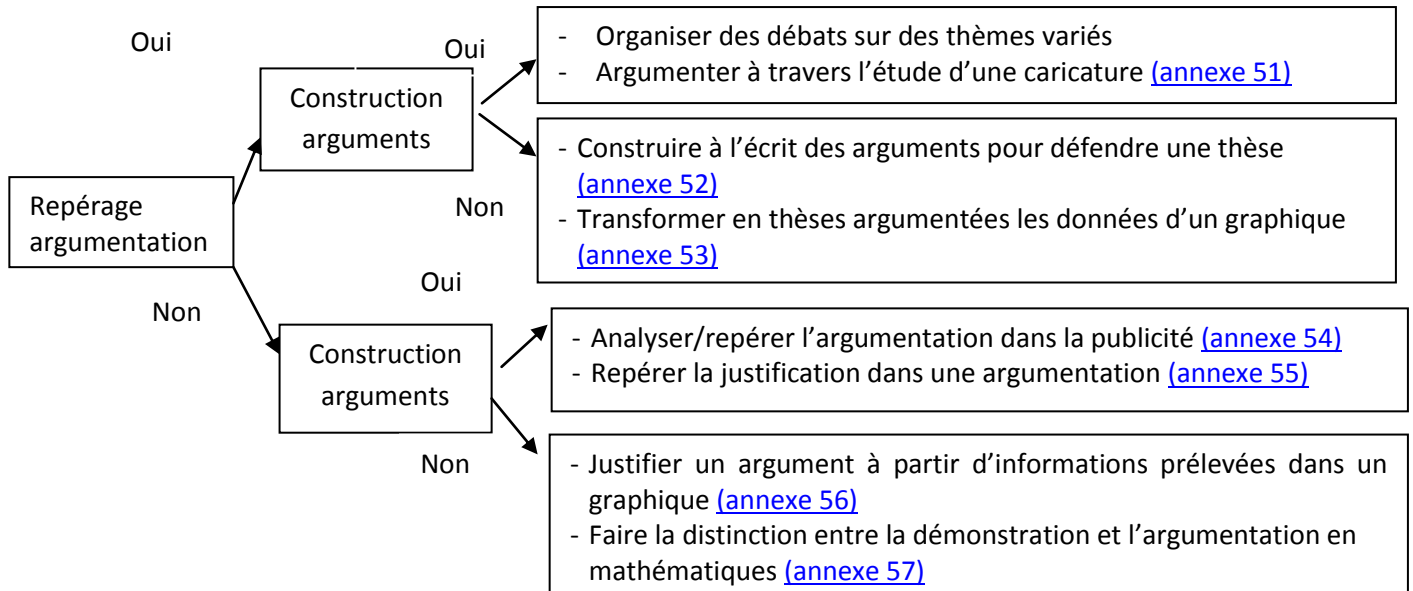
Argumenter

1ère étape : diagnostic pour identifier les besoins des élèves.

A l'occasion d'une séance d'AP, réaliser une évaluation diagnostique ([annexe 50](#)) pour cibler les besoins des élèves.

Les critères d'évaluation pourront être de 2 ordres : capacité à repérer une argumentation / capacité à construire une argumentation. ⇒ **Constitution des groupes à partir du diagnostic**

2ème étape : activités différenciées en fonction des groupes : exemples



Voir aussi exemple d'activités du Lycée Camille Claudel de Digoïn ([annexe 58.1 à 58.2](#))

Se forger une culture

1ère étape : Pas de diagnostic préalable. Il ne s'agit pas de mesurer l'écart avec une norme visée de culture mais bien d'approfondir, de susciter des envies, de donner confiance aux élèves. Cet atelier ne doit pas concerner que les élèves les plus avancés. Il doit aussi permettre de valoriser des profils d'élèves atypiques (EIP par exemple) et de redonner des perspectives à des élèves en difficulté.

2ème étape : de nombreuses activités peuvent être mises en œuvre : exemples

Comprendre et avoir une démarche critique

Travail à partir d'un documentaire audio ou video et vérification des informations diffusées. Exemple d'un docufiction sur le « Pic pétrolier » ([annexe 59](#))

Réalisation d'un projet thématique transdisciplinaire

Ce type d'exercice convient particulièrement aux élèves à haut potentiel en situation d'échec académique puisqu'ils peuvent y exercer leur pensée en arborescence. Tous les thèmes mobilisant toutes les disciplines sont possibles ([annexe 60](#))

Livret de suivi de l'accompagnement personnalisé

Cet outil permet :

- un suivi des compétences travaillées par l'élève lors des trois années passées au lycée. Il permettra notamment aux enseignants de première et terminale de prendre connaissance du travail réalisé en amont afin de compléter au mieux ce qui s'est déjà fait ;
- à l'équipe pédagogique d'avoir une connaissance des compétences travaillées en AP et du degré de maîtrise qu'en a l'élève de manière à les réinvestir dans les enseignements disciplinaires ;

Exemple possible de livret de suivi :

Nom :				
Seconde				
Compétences travaillées	Diagnostic initial réalisé - positionnement de l'élève	Activités proposées	Bilan	Commentaire de l'équipe pédagogique
....				
Première				
Compétences travaillées	Diagnostic initial réalisé - positionnement de l'élève	Activités proposées	Bilan	Commentaire de l'équipe pédagogique
...				
Terminale				
Compétences travaillées	Diagnostic initial réalisé - positionnement de l'élève	Activités proposées	Bilan	Commentaire de l'équipe pédagogique

Exemple pour la seconde :

Nom : Jean Lurcat				
Seconde				
Compétences travaillées	Diagnostic initial réalisé - positionnement de l'élève	Activités proposées	Bilan	Commentaire de l'équipe pédagogique
Organiser son travail personnel	Par l'équipe enseignante selon les critères suivants : Matériel oublié Travail à la maison non fait Consignes d'organisation non suivies Positionnement : fréquents oublis de matériel et travail	Travail sur le planning de la semaine pour identifier les temps de travail personnel possible et prévoir le matériel nécessaire la veille	Bonne implication dans l'atelier. Nombreuses plages de travail identifiées.	Des progrès dans la planification du travail personnel mais toujours des oublis de matériel
Argumenter	A partir d'une évaluation diagnostique à dominante littéraire Positionnement : sait	Construction d'arguments pour construire une thèse : rédaction	Encore des difficultés à distinguer l'argument des exemples.	Argumentation retravaillée en français

22/23

	repérer des arguments mais difficultés à en construire lui même	d'une critique de film	<u>Devra être retravaillé</u>	
--	---	---------------------------	-------------------------------	--

Ressources disponibles

- Textes officiels : <http://www.education.gouv.fr/cid50471/mene1002847c.html>
- Par ailleurs, de nombreux sites peuvent être consultés :
 - <http://www.eduscol.education.fr/pid25088/ressources-pour-accompagnement-personnalise.html>
 - <http://eduscol.education.fr/cid60349/modules-pour-l-accompagnement-personnalise.html>
 - <http://www.ac-dijon.fr/Ressources-pedagogiques/Reforme-des-lycees/Accompagnement-personnalise>
 - <http://www.ac-creteil.fr/reussite/accompagnement-personnalise.pdf>
 - <http://personnels.ac-amiens.fr/index.php?id=31451>
 - <http://ww2.ac-poitiers.fr/apprend/spip.php?article126>
 - <http://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/site/espaceeducatif3/pid/17526>